



**Direction Régionale de l'Alimentation de
l'Agriculture et de la Forêt AUVERGNE -
RHONE-ALPES**

Service Régional de l'Alimentation

**SARL MARIN Maurice
376 route de la Savoyarde**

74920 COMBLOUX

N/Réf. : AA
Dossier suivi par : Agnès ABRASSART
Qualité : Gestionnaire agréments
Poste téléphonique : 04.73.42.14.70
E-mail : agrementphytosanitaire.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr

AGREMENT

**POUR LA DISTRIBUTION, L'APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE ET LE CONSEIL
INDEPENDANT A L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES**

Références :

- Vu les articles L254-1, L.254-2, R254-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;
- Décret 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- Vu la délégation de signature du préfet de la région AUVERGNE - RHONE-ALPES au DRAAF d'Auvergne - RHONE-ALPES par intérim en date du 17 juillet 2017 ;

L'organisme SARL MARIN Maurice
domicilié à

*376 route de la Savoyarde
74920 COMBLOUX*

est agréé sous le **numéro d'immatriculation : RH 02728**

pour effectuer ses activités

- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels **NON**
- de distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels **NON**
- **d'application de produits phytopharmaceutiques en prestation de service OUI**
- de conseil indépendant indépendante de toute activité de vente ou d'application **NON**

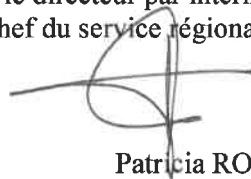
L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Liste des établissements agréés :

<i>SITE</i>	<i>CP- VILLE</i>	<i>N° SIRET</i>
SARL MARIN Maurice	74920 COMBLOUX	387 655 350 00016

Fait à LYON, le 3 août 2017

Pour le directeur par intérim et par délégation,
Le chef du service régional de l'alimentation,



Patricia ROOSE